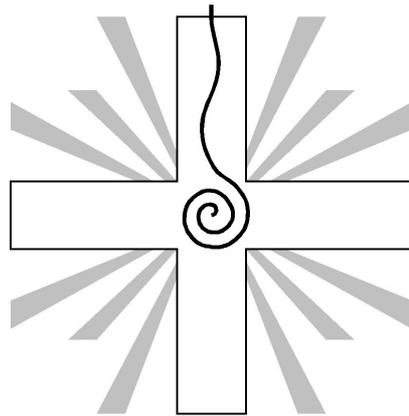


“Qui perd la Foi perd le parfum de la Vie”



Non nobis, Domine

L'avortement

Extraits de
“Étincelles de l'Infini”
Récolte d'enseignements médiumniques

Éditions “Il Cenacolo” - Milan

Propriété littéraire réservée
du Comité de Direction de "Il Cenacolo"
rue Armida Barelli, 6 - 20148 - Milan
(Italie)
www.ilcenacolo.it
cenacolo.scintille@gmail.com

Les droits de reproduction et traduction
sont réservés pour tous les Pays.

Il n'est pas accordé de divulguer résumés
ou réductions du texte original;
éventuelles reproductions devront être intégrales
et la source mentionnée.

L'AVORTEMENT

INTRODUCTION

Chaque loi humaine favorable à l'avortement ou aux anticonceptionnels est une loi contre la foi, contre la fraternité, contre la morale.



Encore une fois l'orgueil humain veut se dresser contre la volonté suprême du Père, veut détruire une loi morale, outre que sainte, c'est-à-dire veut "régulariser" le triple délit de l'avortement. On a demandé l'opinion aux juristes, aux cliniciens, aux obstétriciens, on a tenté de créer un château sur lequel poser et souder cette ignominie, mais la chose devra naufrager. Cependant Je crois que c'est l'heure de parler parmi nous de cet horrible crime, puisque l'humanité l'a toujours sous-estimé, c'est-à-dire ne lui a pas conféré l'importance que vous-mêmes pourrez reconnaître, relever, après avoir écouté Mes paroles.

Avant tout une introduction qui ne semble avoir aucun rapport avec le sujet de la conversation. Le Père, le Seigneur des Cieux dit à la femme: "Tu accoucheras avec douleur"; c'était le sceau à une empreinte qui ne pouvait pas, ne devait pas changer pendant toute la vie de l'humanité. Il est établi par la Loi que la femme doit souffrir pour cette mission qui se déverse sur toute l'humanité de façon bénéfique, car elle permet la réincarnation: c'est la mission de la maternité, la plus noble des missions. Et voilà, vers la fin de cette vie [1], on veut détruire ce sceau: "Toi, femme, tu accoucheras avec douleur."

Arrêtons-nous à ce point et analysons avant tout le milieu où on veut opérer: les organes génitaux féminins, l'ovaire où mûrissent les ovules prêts pour la fécondation. Ces ovules se détachent, en changeant de numéro, à chaque cycle lunaire, pour deux ou trois jours au maximum. De l'ovaire ils passent ensuite dans un second milieu appelé trompe qui sert de passage entre l'ovaire et l'utérus. L'ovule prêt pour la fécondation passe de la trompe à l'utérus et si au moment exact du passage de l'ovule le coït arrive, le sperme transporte la partie fécondante vers l'utérus. C'est un groupe d'êtres en pleine vie, en pleine puissance, qui court à la recherche de sa proie, de son ovule; ces spermatozoïdes sont nombreux mais un seul, le premier qui arrive jusqu'à l'ovule sera celui qui gagne la bataille, il aura la suprématie sur l'ovule même et il le fécondera. *Un*, mais les ovules pourraient être deux avec deux fécondations et par conséquent nous aurons l'accouchement gémellaire, trigémellaire, quadrigémellaire, mais il s'agit alors de cas exceptionnels; des anomalies structurales portent à ces conséquences qui sont

toujours liées à un karma. Cette fonction est une fonction établie par la Loi et on ne peut s'y soustraire.

Voici le premier point: le spermatozoïde saisit, couvre l'ovule. Ces messieurs disent: "lorsque on s'aperçoit de l'état de la grossesse, c'est-à-dire lorsque on s'aperçoit du début de la fécondation, on peut intervenir, en limitant les cas (l'hypocrisie est évidente), pour expulser l'ovule; il faut pouvoir trouver l'instant où la vie commencera, il faut reconnaître les signes prémonitoires". Nous sommes devant une preuve évidente d'insuffisance cérébrale parce qu'il suffirait de se référer à l'Évangile de Jean qui dit: "Au début la Parole était, tout ce qui a été fait, a été fait grâce à la Parole et rien n'aurait été fait sans la Parole."

En synthèse, ceci est le concept: étant donné que la création est un mouvement vital et la matière première utilisée par le Père est représentée par les énergies, tout ce qui a été créé est vif, est vital; il n'existe rien de mort, rien de statique, tout est mouvement; donc l'ovule représente une quantité potentielle vitale, le spermatozoïde est vif et vital et il attend de fondre ses énergies avec les énergies de l'ovule pour obtenir l'être humain qui après s'appellera homme ou femme. Et la même chose arrive pour les animaux de n'importe quelle espèce. Alors comment chercher l'instant où cette union œuf/spermatozoïde deviendra vitale, si les deux composants de l'union sont vifs, vitaux, et en puissance absolue? C'est absurde! Pour un savant celle-ci est l'expression de mauvaise foi, la plus vulgaire.

Le milieu a été suffisamment décrit; regardons maintenant l'"avortement" par rapport à la Loi.

Pour la loi humaine c'est seulement et simplement un infanticide; néanmoins s'il y a la justification donnée par l'honneur ou par une cause physique, par des nécessités physiques, alors une chose et l'autre représentent un allègement; c'est-à-dire on regarde seulement et simplement à l'intervention du médecin, on regarde seulement vers la créature qui aurait dû se compléter et au contraire est expulsée. Il y a cependant deux autres facteurs dont le premier est le problème de la réincarnation qui est un problème du Père. Le mouvement de résurrection de l'Esprit, de la masse tombée est un rapport existant entre le Père et la masse même; c'est le Père qui a permis cette conception, parce que le coït entre deux êtres peut être répété négativement pour un laps très large de temps; tout à coup à ce moment-là - et non pas avant et non pas après - entre en activité *la volonté* du Père, la nouvelle précipitation et le début du nouveau chemin de rachat. Si les desseins du Père portent donc à cette déterminée naissance, enlever cette possibilité signifie se dresser contre la volonté divine.

Par conséquent le premier péché, le plus important des trois, est le péché contre le Père. Ensuite nous avons le péché envers la communauté, envers l'humanité, puisque le dessein du Père portait, comme destination, à l'insertion

d'un nouvel être dans la masse afin que la masse puisse jouir des énergies et de l'œuvre de la quantité insérée, qui aurait à son tour, pour son mouvement d'évolution, pu évaluer et absorber les énergies de la masse. C'est un échange établi par la Loi, par conséquent, en privant la masse de cette contribution, il y a faute contre la masse, envers la masse.

Enfin, celle que l'humanité croit la partie la plus importante du fait: l'être auquel on enlève la possibilité de se maintenir dans l'état de progrès, d'évolution et doit recommencer le cours de ce cycle de réinsertion, de réincarnation.

Au-delà de cette trinité négative reste la pensée que le législateur et le pathologiste doivent porter à l'Esprit, à l'âme, laquelle, à l'instant même du coït, tombe violemment et s'arrête devant le vagin de la femme. Dès ce moment cette âme a le devoir de donner, d'arroser ses énergies sur l'union qui s'est formée entre le spermatozoïde et l'ovule; position et endroit non pas confortables, certainement non pas conformes à une âme habituée à l'Infini, et par conséquent dans la contrainte, en souffrance et en humiliation. Evidemment celle-ci est une considération que pour y arriver tant le législateur que le pathologiste, doivent s'habituer à l'idée de réincarnation, réincarnation qui, comme j'ai déjà dit, est prouvée par les Évangiles mêmes.

Il y a donc plusieurs problèmes qui devraient détourner l'esprit du législateur et du pathologiste d'accomplir une action que Je dis vile, immorale. Il y a le respect envers le Créateur de l'Infini: le Père qui soutient tout et tous mérite l'obéissance, le respect, la dévotion et l'affection. L'humanité déjà troublée, angoissée par les événements sociaux, par les passions de la société doit être considérée, rappelée, et on ne peut lui soustraire la contribution d'une énergie dont vous les humains méconnaissez la capacité. Il y a l'horreur, enfin, d'éteindre une vie qui existait déjà avant d'être une vie humaine.

Tout cela représente un complexe tellement négatif à induire le législateur et le pathologiste vers un plan différent. Ils déclarent de leur part: "Il peut y avoir des conditions physiques de la femme qui ne permettent pas la continuation de la grossesse". Un instant, un instant seulement de concentration; on a objecté: « en connaissant l'instant où la vie de l'ovule, la vie physique, la vie réelle commencera, on peut opérer avant pour l'expulsion et sauver la femme."

Avant tout l'ovule et le spermatozoïde sont préexistants à la vie humaine, c'est-à-dire à la vie née par l'union, à la transformation, à la métamorphose, car il s'agit de la métamorphose de l'ovule et du spermatozoïde, tous les deux des quantités vitales. Si la mère était dans les conditions d'avoir nécessité d'une intervention libératrice après deux semaines de vie de la fusion, la femme a mal fait à demander la filiation, elle devait refuser le coït, elle devait le renier, car de ce coït naissait un danger de vie. Enfin s'il s'agit d'un problème d'honneur, la femme fait marchandise de son corps, par conséquent c'est le vice qui domine, c'est la

luxure qui veut dominer. La cause d'honneur est vraiment fictive et apparente: deux créatures dominées par la passion, et non pas par l'amour, se donnent et se possèdent; avant de céder elles ont précédemment essayé toutes les tentations de la chair, après elles ont cédé avec la conscience de céder et maintenant elles veulent sauver leur honneur, leur candeur, en accusant tacitement quelqu'un, car autrement la cause d'honneur serait injustifiée. Si les deux intéressés s'accouplèrent sans penser aux conséquences de l'accouplement, il est évident qu'ils n'ont pas utilisé la trinité: pensée, raison, conscience, que le Père leur a assignée. La faute donc retombe sur eux, seulement sur eux; on ne peut pas admettre la destruction d'un être comme justification d'une faute à soi.

Dans les deux cas « Je nie » le droit humain à intervenir.

Il y a aussi la femme qui ne peut supporter une grossesse, qu'on a constaté en parfaite réalité, en parfaite vérité. Mais vous devez la laisser souffrir: vous vous êtes déjà trompés quand vous avez utilisé les anesthésiques pour l'accouchement, car vous avez enlevé à la femme ce que le Seigneur lui a assigné: c'est une marque, c'est une empreinte indélébile. Les sexes ne sont pas faits pour être utilisés *ad libitum*; les sexes doivent être utilisés - *cum grano salis*, - au moment le plus opportun, dans les conditions spirituelles convenables, non pas avec une pensée luxurieuse mais avec une pensée amoureuse, dévouée, avec la pensée d'opérer une mission et non pas de rechercher une jouissance physique. Encore une fois Je nie le droit d'avortement, Je nie le droit de le régulariser car la thèse proposée par la partie adverse est une thèse négative, dépourvue de fondement, déformatrice de la vérité.

Pour le législateur et le pathologiste, je me réfère maintenant aux Évangiles qui établissent irréfutablement la réincarnation; chacun des quatre l'établissant pour son compte. Les résurrections, scellées par la dernière, par la résurrection divine (celle du Christ) promise, établie quand Jésus parla une des nombreuses fois au Temple et dit: "Si Je voulais que ce temple soit détruit Je le reconstruirais en trois jours." Le temple a été détruit, en trois jours Il l'a reconstruit, comme Il a reconstruit le temple/Lazare, comme Il a ressuscité les trépassés qui avaient des nécessités humaines pour être encore vifs et vitaux.

Ces concepts sont simples, apolitiques, fraternels, mais ils marquent une voie et une morale catégorique; je vous les confie pour que vous sachiez les répandre, comme vous êtes accoutumés à le faire, sans leur conférer d'importance, en faisant que par cette lecture jaillisse le mouvement d'horreur et la fidèle prière au Père que le concept et le crime exigent. Poursuivez votre chemin en portant la lumière et en cherchant que le projet ignominieux soit détruit avant sa réalisation. Vous me trouverez toujours prêt à vous appuyer, à vous soutenir, à vous pousser, afin que les lois du Père ne soient pas entamées, bloquées pour la deuxième fois .



QUESTIONS CLARIFIANTES

- *Si parmi les milliers de spermatozoïdes en action un seulement peut gagner la bataille et féconder l'ovule et par conséquent les jumeaux dérivent de deux fécondations de deux ovules différents, comment peut-on expliquer les frères siamois?*

Au contraire des frères jumeaux qui proviennent de deux fécondations de deux ovules séparés, les frères siamois proviennent d'un choc d'énergies, un choc triple, puisque nous sommes devant le cas d'un ovule avec deux fécondateurs, chacun desquels ne veut pas laisser sa proie. Dans la trompe ou dans l'utérus il y a deux spermatozoïdes enracinés au même ovule, et à cause de cela à un moment donné on aura un accouchement hybride, constitué par la connexion de la matière d'un spermatozoïde dans la matière de l'autre. Dans ce cas nous avons un mouvement karmique qui domine, parce que l'interférence de l'un dans l'autre comporte une charge, un poids parfois tragique, en rendant indispensable un acte de séparation qui peut, et cela arrive très souvent, dégénérer dans une catastrophe pour une ou pour les deux créatures.

- *L'excès de naissances, l'éducation ratée de l'enfant, l'égoïsme poussent à concevoir l'avortement; quels concepts peuvent se comparer ?*

Vous devez faire connaître un concept qui est fondamental, indispensable: les volontés que le Père a exprimées - *ab initio* - ont été valables au début de la vie humaine, elles sont aujourd'hui également valables et seront valables jusqu'à l'extinction et à la métamorphose de l'humanité. Ce sont des lois perpétuelles, des lois de morale et d'amour, d'obéissance et de charité, d'humilité et de simplicité, des lois qui représentent le support de différentes sociétés humaines, le soutien de différentes sociétés humaines: elles représentent la possibilité de reconquérir cette suprématie de l'Esprit sur la matière qui est le point de départ de chaque Esprit élu. Je clarifie l'idée.

Vous êtes nés en puissance, en puissance vous devez revenir; vous êtes tombés pour inversion de pensée, vous devez vous réinsérer dans le premier mouvement vital. C'est pour cette réinsertion que les lois initiales sont aujourd'hui valables et elles le seront aussi à la cessation de l'humanité, c'est-à-dire jusqu'au

jugement du Père. Vainement on peut beaucoup discuter sur les différentes théories, mais toutes les théories doivent tendre avec un mouvement en harmonie vers une idée fondamentale: l'existence de l'Incréé et l'œuvre aisément appréciable accomplie par le Même.

On demande de connaître l'instant du début vital: vous vous couchez ce soir et il y a devant vous une plante squelettique; le matin suivant une pousse fleurit, elle orne la plante squelettique. Une pousse; hier soir elle n'était pas là, pendant la nuit le miracle est arrivé, pas de phénomène mais le miracle: l'arbre squelettique a donné son bourgeon, il est passé d'un état statique à un état dynamique. Le bourgeon était représenté par un liquide, par la sève qui avait en soi le début vital. L'ovule de la femme et le spermatozoïde de l'homme s'accouplent, ils ne créent pas une vie, ils se limitent à mouler, c'est une métamorphose. C'est élémentaire et l'essai est visible dans l'union d'une base avec un acide: ce sont des signes opposés qui s'éliminent, qui perdent leurs propriétés, c'est-à-dire qui créent une métamorphose et la même chose arrive pour l'union ovule/spermatozoïde; mais sur cette union, à la différence de l'autre, le regard du Seigneur survit, le regard du Seigneur se pose. C'est par Sa volonté que cette métamorphose s'accomplit, et cette volonté du Père doit être respectée.

Vis-à-vis de l'immensité de pensée et d'action de l'Infini vous devez reconnaître votre étroitesse humaine. Ces concepts doivent constamment habiter en chacun de vous et vous devez les absorber car ils représentent la vérité et la moralité, car ils représentent le sauvetage d'une masse incalculable de créatures qui sont temporairement mais douloureusement détruites et éloignées de la volonté du Père.

Le monde dans sa luxure croit avoir supprimé une vie encore inutile, encore embryonnaire: c'est un manque contre le Père, contre l'humanité, contre la créature qui doit recommencer le cycle interrompu, c'est-à-dire la partie la plus douloureuse d'un des mouvements de réincarnation, celui de la descente pour la nouvelle attaque. Si vous pouviez concevoir le tourment de l'âme, de l'Esprit au moment où la créature est en train de naître et l'âme se joint à celle qui devra être sa matière, son véhicule de passage, vous évalueriez un instant d'un tel tourment, d'une telle angoisse, d'une telle humiliation, que vous pleuriez pendant longtemps.

- Les anticonceptionnels ne provoquent pas l'avortement, pourquoi les condamner?

Le sujet est scabreux, mais intéressant. Je crois qu'il est utile pour vous tous, pour toute la masse humaine de recueillir l'enseignement que Je vais vous apporter.

J'ai parlé de délit envers le Père. Le délit n'existe pas seulement dans le cas d'avortement, mais l'usage d'anticonceptionnels est aussi un délit. Si la Loi a établi une conception déterminée dans un milieu déterminé et celle-ci, à cause d'un mouvement de luxure, d'un caractère passionné humain n'est pas menée à bonne fin, mais évitée ab initio, il s'agit évidemment de rébellion à la conception et à la volonté de l'Éternel.

L'avortement dans sa manifestation est un acte criminel: aucun motif clinique ou d'honneur n'est valable pour annuler les desseins de la Loi; celui qui supprime ce mouvement d'évolution accomplit un infanticide sans aucune circonstance atténuante. Mais l'infanticide, en forme réfléchi, existe aussi lorsqu'on abuse du coït, c'est-à-dire lorsqu'on utilise des artifices aptes à empêcher la fécondation. Dans ce dernier cas il y a cependant une diminution de la faute, celle d'avoir voulu frauder la Loi, mais ignorant si la Loi avait ou n'avait pas choisi cet ovule pour une fécondation déterminée.

Lorsque la fécondation est commencée, lorsque la preuve de la volonté divine est atteinte, on a un *meurtre triple*: c'est l'effroi dans le délit avec pour circonstance aggravante, pour tous les trois délits, la préméditation répétée, car si une largeur de vue humaine permet la provocation (cause d'honneur et cent autres justifications absurdes), la Loi du Seigneur est une Loi de Justice; c'est une Loi d'Amour, mais c'est une loi de justice qui n'admet absolument pas que les humains s'acharnent, puissent s'acharner, entendent s'acharner sur une vie accordée par la volonté du Seigneur. Le délit est triple et il fait précéder au meurtre de l'enfant le meurtre de la volonté de l'Éternel, la destruction.

C'est la répétition de la même rébellion qui avait conduit l'infanticide dans le temps, la première rébellion, l'orgueil. Tout byzantinisme sur cette idée que J'ai exposée est inutile; j'ai énoncé un axiome et l'axiome est infrangible.

Maintenant mettez en relation celle que Je définis une exposition de faits et non pas un enseignement, posez-la en relation avec l'invitation réitérée, faite à vous et à toute l'humanité de se transformer de manière substantielle, de se déshumaniser, de se spiritualiser, c'est-à-dire d'abandonner la conception vitale du milieu fermé, du milieu linéaire, du milieu condensé, physique, pour vivre une vie dérivant et vivant du milieu spirituel, de la substantialité des choses.

Pourquoi l'utilisation d'un anticonceptionnel? Pour assouvir un sens de caractère passionnel qui fait perdre la conception d'une mission, la noblesse d'une action ou action ennoblie, de toute façon une action supérieure, la *mission des parents*. Voilà pourquoi vous êtes arrivés dans votre temps au heurt entre fils et parents, parce que le fils est conçu au-delà de l'amour, il est conçu dans la concupiscence, pour la concupiscence, avec la concupiscence. S'il avait été engendré en amour parfait, en conscience parfaite, si avant la conception on avait mis en expansion la trinité humaine, il y aurait eu entre les parents et les enfants

un flux d'amour et de syntonie qui n'aurait certainement pas permis à la jeunesse d'aujourd'hui de se rebeller et de se créer un monde à soi-même, honteux pour les enfants et pour les parents.

Il faut se refaire à l'idée de mission, il faut atteindre la spiritualisation de la vie. Le travail: le travail lasse, épuise mais il sert comme levier s'il est recueilli dans une forme déshumanisée, en le spiritualisant, en le dédiant à quelque chose qui va au-delà du normal. Un simple ouvrier peut accomplir et ennoblir son travail de forgeron, au point d'en tirer récompense de la part du Père, car l'ouvrier peut opérer en dédiant ses fatigues, ses renoncements, ses efforts aux enfants au Nom du Père, en formant ainsi une trinité.

Vous avez vous-mêmes, en vous mêmes ces possibilités et vous devez vous en persuader, vous devez vous convaincre de posséder chaque capacité, chaque énergie, chaque puissance pour atteindre ces objectifs dans le temps, certains de pouvoir les utiliser dans l'au-delà, transformés à un moment donné par puissance. La fonction de transformation, de reprise, de rééducation spirituelle est confiée à toute la masse humaine, mais elle doit être recueillie religieusement en rappelant toujours que l'enfant n'est pas de votre propriété, il ne vous appartient pas, il appartient au Père qui vous l'a confié pour sa conservation et son éducation.

Si vous ne percevez pas ce lien ou si vous évitez de le percevoir, pour être moins esclaves, plus libres, le geste que vous accomplissez s'appelle arbitre et les conséquences sont toutes à votre charge.

- Alors comment doit-on se comporter dans le cas d'avortement?

Je dis: que la Loi de l'Éternel s'accomplisse. Chaque intervention prédisposée à sauver une vie conséquemment à un accouchement est une intervention erronée, quand elle est accomplie avant le terme.

Le pathologiste dit: "Cette mère ne peut pas supporter la grossesse, à partir du troisième mois de gestation nous procéderons à l'acte abortif". *Délit!*

Celui qui l'accomplit est le pathologiste, souvent alléché par le profit; celle qui l'accepte est la mère, souvent intéressée dans le fait. Si par contre la créature dans son modelage physique est arrivée, comme vous dites, au terme juste et l'intervention se rend nécessaire dans un sens ou dans l'autre, faut-il alors sauver la vie de la mère ou de l'enfant naissant? Dans ce cas, que la mère soit sauvée. La Loi comprend le doute du pathologiste, elle ne frappe pas, elle reporte immédiatement dans le temps l'âme en évolution, en tenant compte de la souffrance; la mère réalisera sa mission comme établie.

- Qu'arrive-t-il quand une mère, par honte, par peur de jugement humain supprime un être en gestation?

Voilà l'ombre la plus grande que la femme peut mettre entre soi et l'Infini, la vie qui arrive n'est pas voulue, mais qui dit: "Vois-tu, femme, quelle est la racine amour?". Cela révèle que chaque femme et mère doit se sentir urne pour ce qu'elle reçoit. La femme doit se rappeler que le sceau de la maternité mis en elle est la douleur; elle a accepté cette douleur d'où sortira la fleur de la vie. *Malheur à ceux qui, en dehors de la loi humaine, brisent la vie qui arrive comme graine et qui éclot comme fleur.* Mais malheur aux hommes qui lancent la pierre: on ne peut pas lancer la pierre, Dieu l'interdit. Chaque femme, même si pour votre œil humain est dans l'infime escalier social, est sacrée quand elle a en elle le sceau de la vie. Il est nécessaire de renouveler la loi humaine et l'Éternel vous y prépare. Je dis à chaque humain qui a la forme de femme: sache regarder en toi, sache te voir avec ces yeux qui révèlent le haut devoir de vestale d'un foyer, même quand le foyer n'est pas constitué par la loi humaine. La femme complète l'homme: une seule, une seule individualité, séparée en apparence mais pas dans la substance. Voilà le mariage d'Adam et Ève, ainsi doit-il être compris.

- *A notre avis la responsabilité d'une âme qui supprime devrait être relative parce que parfois la loi sociale est cruelle...[2]*

On ne supprime pas! Le fruit doit rester même s'il n'a pas le sceau de la loi humaine, et la femme doit se poser, visage au ciel, devant Dieu et l'humanité, satisfaite de la créature qu'elle alimente en elle-même.

"Dépasser, dépasser" doit crier l'homme et, ainsi en criant, il acquiert de l'énergie. Dans ces cas dont on déclare continuellement "c'est la destinée, on ne peut faire autrement", Je demande: pourquoi on ne pouvait faire encore quelque chose, et que font-ils les frères qui oublient les frères? Vous êtes tous liés au noyau des humains pour vous soutenir réciproquement. Là où la prédestination frappe le frère, vous devez courir pour l'aider.



[1] Vie de l'humanité dans le temps, (n.d.c.)

[2] La question n'a pas entièrement été exprimée car interrompue par l'Entele même, (n.d.c.)